

Rapport du Président

Commission permanente lundi 17 novembre 2025 N° CP-2025-8-6-5 N° applicatif 13492

6 ème Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

SUBVENTIONS COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé: La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 140 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer les subventions aux projets suivants pour un montant total de 65 306 € :

- 63 206 € pour trois projets au titre du Fonds de coopération transfrontalière, dispositif projets d'envergure :
- 49 806 € sur 3 ans à l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour le projet d'étude de faisabilité pour la construction d'un pont sur le Rhin 3Land ;
- 7 900 € à la commune de Niederbronn-les-Bains pour le projet de promotion et de valorisation des stations thermales de l'espace PAMINA ;
- 5 500 € à l'association Touristik Gemeinschaft Baden-Elsass-Pfalz e.V. pour son projet de carte des circuits de randonnée de l'espace PAMINA.
- 2 100 € au Comité Départemental de gymnastique du Bas-Rhin pour son projet de rencontre transfrontalière à Rheinbischhofsheim, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, accompagnement des projets citoyens rhénans.

Le présent rapport a également pour objet la prise en charge de frais de déplacement à hauteur maximum de 5 200 € de cinq représentants de la délégation de l'Espace transfrontalier du Grand Genève et des intervenants européens dans le cadre de la 5ème rencontre partenariale du SACT.

I. Subventions dans le cadre du Fonds de coopération transfrontalière

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n° CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

A. Projets d'envergure

1. Etude de faisabilité pour la construction d'un pont sur le Rhin - 3Land

Il s'agit d'étudier la faisabilité du premier pont rhénan reliant la France et la Suisse à hauteur de Bâle. Il permettrait d'établir une liaison directe entre le Kleinbasel et la rive française du Rhin, facilitant la circulation des piétons, des cyclistes et des usagers des transports publics, grâce à une nouvelle ligne de tramway transfrontalière. Sa mise en œuvre soulève toutefois des défis spécifiques : nécessité d'un accord international entre la France et la Suisse, différence des procédures d'autorisations et de construction entre la France et la Suisse... Par ailleurs, la planification et la recherche des investissements exigent une approche coordonnée et une vision à long terme. C'est pourquoi les études de faisabilité sur le montage juridique comme au niveau technique jouent un rôle essentiel pour disposer d'une base solide en vue des décisions politiques et financières à venir.

Cette étude de faisabilité est prévue sur 3 ans, à compter du 1er janvier 2026, pour un budget global de 900 000 €, détaillé en annexe au présent rapport. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée pour une contribution à hauteur de 49 806 € sur l'ensemble du projet, soit environ 5,5% du budget global. Le projet compte des partenaires français, allemands et suisses, mais pâtit du retrait de la Région Grand Est, dont la contribution initialement prévue s'élevait à 42 624 €. Cette contribution sera intégralement absorbée par Saint-Louis Agglomération.

Compte tenu de cet engagement financier fort de Saint-Louis Agglomération, il est proposé de soutenir le projet à hauteur de la subvention sollicitée, soit 49 806 €. Cette subvention donnera lieu à la signature d'une convention INTERREG ainsi qu'une convention bilatérale entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'Eurodistrict trinational de Bâle.

2. Promotion des stations thermales de l'espace PAMINA

Le projet de promotion des stations thermales de l'espace PAMINA est issu du groupe de travail « Stations thermales labélisées et établissements thermaux de l'espace PAMINA », coordonné par l'Eurodistrict PAMINA. La Commune de Niederbronn-les-Bains porte ce projet, qui rassemble comme partenaires plusieurs sites thermaux et organisations touristiques du Nord de l'Alsace, du Bade-Wurtemberg et du Palatinat du Sud, dont le détail figure en annexe au présent rapport.

Le projet consiste à renforcer la coopération entre les stations thermales labélisées de l'espace PAMINA, et à valoriser ces dernières en créant notamment des outils touristiques pour leur donner plus de visibilité et attirer les touristes. Les outils développés sont une carte touristique au format papier et numérique, ainsi qu'une carte de fidélité pour inciter les touristes à visiter les stations.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 34 654 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 8 500 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 7 900 €.

3. Carte circuit de randonnée espace PAMINA

L'association Touristik Gemeinschaft Baden-Elsass-Pfalz e.V., aussi appelée « Vis-à-vis », souhaite actualiser la carte de randonnées de l'espace PAMINA datant de 2018. Après plus de 100 000 exemplaires distribués ces dernières années, l'association veut actualiser les différents circuits de randonnée transfrontaliers et proposer une nouvelle édition de la carte.

Cette nouvelle carte sous forme de brochure présentera trente circuits, avec des accès numériques via des QR-Codes pour avoir des éléments d'actualité présents sur le site de l'association (détails sur les circuits, données gpx etc.). Cette carte bilingue sera distribuée gratuitement aux habitants, disponible dans les offices de tourismes français et allemands et présentée aux salons du tourisme. Les itinéraires sur le site de l'association seront disponibles en version trilingue (français, allemand et anglais), pour capter plus largement les touristes européens. 100 000 exemplaires sont prévus.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 36 200 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 6 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 5 500 €.

B. Accompagnement des projets citoyens rhénans : rencontre gymnastique des jeunes à Rheinbischhoffsheim

Le Comité Départemental de gymnastique du Bas-Rhin, en collaboration avec le Deutscher Turn Bund (organisation sportive représentant les clubs de gymnastique), organise une rencontre transfrontalière de gymnastique le 22 novembre 2025 à Rheinbischhoffsheim (Allemagne).

Ce match France – Allemagne (gymnastes féminines de 15 ans et moins et gymnastes masculins de 18 ans et moins), a pour objectifs de faire se rencontrer les jeunes et de tisser des liens entre les clubs de gymnastique (Comité Départemental de gymnastique du Bas-Rhin et Badischer Turn Bund), afin d'envisager un jumelage entre les clubs et de perpétuer ces rencontres. Cette rencontre est accessible au grand public des deux côtés de la frontière.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 6 700 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 100 €.

II. Frais de déplacement des intervenants pour la rencontre partenariale SACT 2025

La prochaine rencontre partenariale du SACT aura lieu le 3 décembre 2025 dans les locaux du Parlement européen à Strasbourg et devrait réunir entre 300 et 400 porteurs et partenaires de projets transfrontaliers. La rencontre vise à renforcer le réseau de porteurs de projets en favorisant les échanges et leur mettre à disposition des outils opérationnels.

L'évènement se déroulera sur la journée entière, avec une matinée en plénière et une après-midi opérationnelle avec huit ateliers, visites ou tables rondes thématiques. Le matin, deux tables rondes politiques réuniront six intervenants, du Rhin supérieur mais aussi des acteurs politiques européens. L'après-midi, les ateliers-tables rondes animés par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) rassembleront deux intervenants politiques issus du territoire transfrontalier du Grand Genève. Le programme de la journée (version de travail) est annexé au présent rapport.

La Collectivité européenne d'Alsace invite les intervenants européens afin d'intervenir à mes côtés et aux côtés d'autres élus locaux. La Collectivité invite également la délégation de l'espace transfrontalier du Grand Genève afin d'intervenir lors des deux ateliers l'aprèsmidi. Dans ce cadre, il est proposé de prendre en charge les frais de déplacement de la délégation du Grand Genève (pour au maximum deux représentants) ainsi que des

intervenants européens (au maximum trois représentants) à hauteur d'un total de 5 200 € maximum.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure :
 - o 7 900 € à la Commune de Niederbronn-les-Bains au titre de l'année 2025 pour le projet de promotion et de valorisation des stations thermales de l'espace PAMINA;
 - 5 500 € à l'association Touristik Gemeinschaft Baden-Elsass-Pfalz e.V. au titre de l'année 2025 pour son projet de carte des circuits de randonnée de l'espace PAMINA;

Une avance de 50% sera versée au démarrage de ces deux projets et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées à la fin des projets.

- 49 806 € sur 3 ans à l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB), pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction d'un pont sur le Rhin - 3Land;
- D'approuver la convention bilatérale avec l'Eurodistrict trinational de Bâle jointe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer, assortie de modifications mineures, le cas échéant, de même que la convention de financement INTERREG relative au projet « Etude de faisabilité pour la construction d'un pont sur le Rhin », à venir ;
- D'attribuer au titre du Fonds de coopération transfrontalière, accompagnement des projets citoyens rhénans, une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 100 € au Comité Départemental de gymnastique du Bas-Rhin pour l'année 2025 pour son projet de rencontre transfrontalière à Rheinbischhoffsheim.

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- D'approuver la prise en charge des frais de déplacement correspondant à la venue des intervenants extérieurs de la délégation de l'Espace transfrontalier du Grand Genève et d'intervenants européens, dans le cadre de l'organisation de la rencontre partenariale du Schéma alsacien de coopération transfrontalière du 3 décembre 2025, sur le budget de la Collectivité,
- D'affecter une enveloppe de 5 200 € maximum correspondant au montant prévisionnel des dépenses liées au déplacement (transport, hébergement) de cinq personnes maximum.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
Projets citoyens rhénans	P252	O013	E01	T100	(2209) 65-65748-048	2 100 €
Projets d'envergure - associations	P252	O005	E05	T02	(903) 65-65748-042	55 306 €
Projets d'envergure – organisme public	P252	0005	E05	T02	(4795) 65-657348-042	7 900 €
Rencontre partenariale SACT	P252	0010	E01	T100	(2168) 011-6185-048	5 200 €
Total						70 506 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.